



## La charte du bassin rennais

La charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » a été créée dans le cadre du programme « Eau et pesticides, effets sur la santé et l'environnement » en 2005. La charte a été conçue en complément d'un travail multi-partenarial de sensibilisation des acteurs non agricole aux pratiques d'entretien d'espaces verts et de jardinage sans pesticides. Pour aller au-delà d'une information largement diffusée via des livrets, expositions, conférences, portes ouvertes de jardins, ... les partenaires du programme ont décidé d'engager un partenariat avec les surfaces de ventes afin que le conseil délivré en jardinerie soit conforme aux attentes des partenaires publics et associatifs dans le cadre des actions de reconquête de la qualité de l'eau. En agissant sur l'offre, l'ambition est de diminuer la vente des pesticides au profit de matériels et produits s'inscrivant dans une logique de jardinage écologique.

25 magasins s'étaient lancés en 2005 dans cette initiative unique en France. Ils sont aujourd'hui 31.

### Partenaires institutionnels et associatifs signataires :

- § Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais (Smpbr)
- § Maison de la consommation et de l'environnement (Mce)
- § Rennes métropole
- § Jardiniers de France
- § Direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Drcrpf)



La Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » - [www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org) - est conduite dans le cadre du programme « Eau et pesticides : effets sur la santé et l'environnement » animé par : la Maison de la consommation et de l'environnement<sup>1</sup>, Eau & rivières de Bretagne, le Centre d'information sur l'énergie et l'environnement, Bretagne Vivante-SEPNB, Jardiniers de France, le Conseil local à l'énergie, Rennes métropole et la Ville de Rennes.

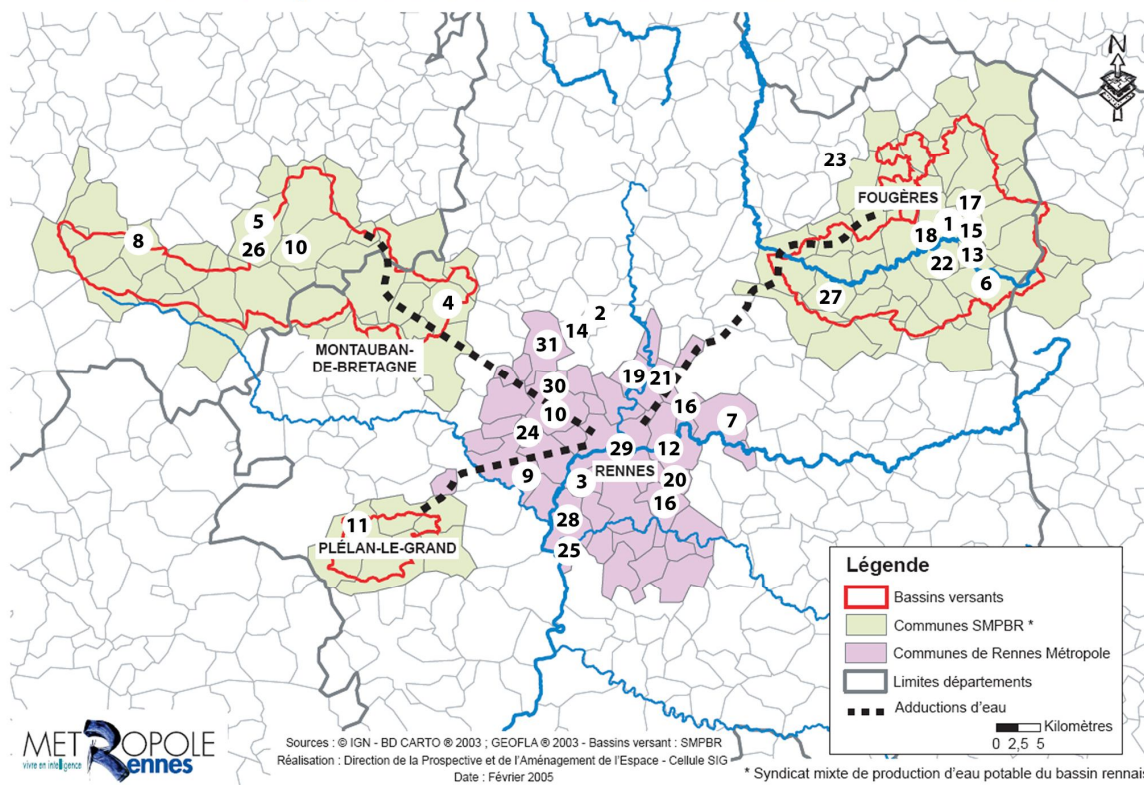
Le programme « Eau et pesticides : effets sur la santé et l'environnement » reçoit le soutien technique et financier de : la Drass Bretagne, de la Diren Bretagne, de la Drcrpf Bretagne, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de la Région Bretagne et des Conseils généraux d'Ille et Vilaine, des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère, de l'Ademe Bretagne, du Smpbr, de la Ville de Rennes et de Rennes métropole.

<sup>1</sup> Avec les associations du groupe « pesticides » de la MCE : Adéc, Cgl, Ufc-Que Choisir 35, Ufcs, Eau & rivières de Bretagne, Bretagne vivante-SEPNB, Ciele.

## Territoire

Le territoire visé par la charte regroupe les **37 communes de l'agglomération rennaise** et les **53 communes des 4 bassins versants** d'alimentation en eau potable (Chêze Canut, Drains, Haut-Couesnon, Haute Rance), approvisionnant 450 000 habitants.

### Rennes Métropole et les bassins versants d'alimentation en eau



Sur ce territoire, **31 jardineries** signent la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » en 2010 (elles étaient 25 en 2005) :

1. Bricomarché - Fougères
2. Castorama - La Mézière
3. Castorama - Saint-Jacques-de-la-Lande
4. Coop de Broons - Irodouer
5. Coop de Broons - Broons
6. Ets Seyeux - Luitré
7. Gamm vert - Acigné
8. Gamm vert - Collinée
9. Gamm vert - Mordelles
10. Gamm vert - Pacé,
11. Gamm vert - Plélan-le-Grand
12. Jardiland - Cesson-Sévigné
13. Jardiland - Lecousse
14. Jardiland - La Mézière
15. Jardinerie Briand - Fougères
16. Jardinerie de la Seiche - Vern-s/Seiche,
17. Jardinerie de la Gare - Fougères
18. Jardirève - La selle en Luitré
19. Leroy Merlin - Betton
20. Leroy Merlin - Chantepie
21. Magasin vert - Betton
22. Point vert - Javené
23. Point vert - Saint-Brice-en-Coglès
24. Point vert - L'Hermitage
25. Point vert - Bruz
26. Point vert - Broons
27. SARL Beaulieu - Saint Jean sur Couesnon
28. Super Caténa - Bruz
29. Truffaut - Rennes
30. Truffaut - Pacé
31. Weldom - Gévezé